



« ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE »

Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 12, n° 5, mai 2023

Mot du président

Le paradoxe de notre situation

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre au nom duquel on invite les sexagénaires à revenir sur le marché du travail, le bénévolat s'en ressent. Je ne suis donc pas surpris de me faire demander comment ça va à la Fédération? Voilà une question qui m'embête parce que, bien que président depuis 2017, je ne peux y répondre sans décoder des informations qui me paraissent contradictoires. D'une part, les activités ont repris avec vigueur au cours de l'été 2022, ce qui donne à penser qu'il y a eu en 2020 et 2021 un ralentissement attribuable à la pandémie. D'autre part, il y a eu aussi des abandons récemment, comme celui des Belleau ou celui des Lambert. Difficile de les interpréter car il y a toujours eu des abandons depuis que la fédération a été créée il y a quarante ans. Il y a aussi une ou deux adhésions de temps en temps. Cette année, nous accueillons par exemple les D'Amours à qui je souhaite d'ailleurs la bienvenue. Des Lussier tentent par ailleurs de mettre une association sur pied.

Lors de notre assemblée annuelle de mai 2022, nous avons officiellement 82 associations membres. Mais, il y en avait encore autour de 115 inscrites sur la liste que nous dressons sur notre site Internet, pratiquement

toutes avec un site Internet relativement à jour. À la fin de l'année, nous avons 94 associations en règle, ce qui semblait confirmer une réelle reprise d'intérêt à compter de l'été 2022. En même temps, il y en avait aussi quelques-unes qui annonçaient une fermeture imminente. Qu'en est-il de

la vingtaine d'associations qui, parmi les 115 mentionnées, n'ont pas payé leur cotisation en 2022? Se sont-elles seulement mises en veilleuse le temps que passe la pandémie?

Les prochains mois de 2023 devraient nous éclairer sur l'état de notre « mouvement ». Si nous nous fions à ce que révèlent les bulletins des associations dont nous recevons copie, certaines arrivent présentement à rajeunir leur conseil d'administration, ce qui laisse entrevoir comme un nouveau départ. D'autres souffrent cependant du mal qui annonce une prochaine remise en question, soit par manque de renouvellement du CA, par manque de recrutement ou tout simplement parce que



Michel Bérubé



L'association ne tient plus qu'à un ou deux bénévoles très engagés, parfois depuis déjà un certain temps. Ce phénomène n'est pas nouveau. Dans un Guide de gestion publié en 2003 par la Fédération, on évoquait déjà celui-ci dans un chapitre intitulé *L'association bat de l'aile?* Un autre chapitre tout aussi pertinent s'intitulait *Choisir de ne pas mourir avec le fondateur.*

Les associations ont chacune leur histoire, des succès et des échecs, du même qu'une durée de vie qui reste variable. La fédération est là pour représenter l'ensemble que forment les associations, ce que je décris comme notre « mouvement », de même que certains services,

tout en assurant un minimum de coordination et d'information. Mais, nous sommes un peu comme une famille dont les enfants, devenus adultes, se sont éparpillés sur un vaste territoire. Nous ne contrôlons rien et ne savons pas toujours précisément ce qui se passe sur le terrain. Il nous faut parfois faire une enquête, par exemple avec un questionnaire comme celui que nous avons transmis aux dirigeants des associations en février, pour en savoir un peu plus. Cela dit, les informations que nous recevons de ce temps-ci permettent d'être beaucoup plus optimistes que nous pouvions l'être durant la pandémie.

Dans les nouvelles...

Par Yves Boisvert

Monsieur Jean-Paul Donato, président de l'Association mondiale des descendants d'Éléonore de Grandmaison (AMDÉG) me demande de faire la mention que celle-ci a un nouveau site web à l'adresse <http://www.amdeg.org>.

* * *

J'aime encore parler en direct avec les gens. Dans cette optique, laissez votre numéro de téléphone à la fin de votre courriel lorsque vous m'écrivez. C'est tellement plus rapide.

* * *

Au Pays-Bas, un abruti a donné l'usufruit de ces bijoux de familles à une banque de spermes à... disons quelques reprises. Il est maintenant le père biologique de plus de **550** enfants... L'histoire ne raconte pas si l'individu en question avait des ampoules dans les mains ou était devenu sourd, mais il aura sans doute, sans faire un vilain jeu de mots, beaucoup de misère à faire avaler la pilule aux femmes qui désiraient un enfant d'un père unique. Pour en savoir plus sur cette histoire <https://lp.ca/uvfp9x?sharing=true>.

* * *

Selon plusieurs sources, des chercheurs du MIT auraient tout récemment mis au point une intelligence artificielle capable de déchiffrer et apprendre des langues mortes vieilles de plusieurs milliers d'années. Si cela s'avère, il y a une forte probabilité que nos croyances concernant les premières civilisations changent. Pour lire sur le sujet : <https://news.mit.edu/2020/translating-lost-languages-using-machine-learning-1021#:~:text=However%2C%20researchers%20at%20MIT's%20Computer,its%20relation%20to%20other%20languages>.

* * *

L'assemblée annuelle de la FAFQ se tient une fois de plus au *Travelodge* de Québec, le samedi 20 mai prochain à 9 h 30. Au plaisir de vous revoir.



L'art du roman historique

Par Michel Bérubé

Sans être historien, je me suis toujours beaucoup intéressé à l'histoire, qu'il soit question de notre époque ou des temps anciens, pas seulement celle du pays ou du continent, mais aussi celle de terres plus éloignées. J'imagine que cela ne va pas surprendre ceux qui ont eu l'occasion de me lire dans ces pages.

Il y a quelques décennies, je me suis mis à lire James A. Michener, ce qui m'a d'abord permis d'en savoir plus sur l'évolution du continent nord-américain dans *Colorado Saga*, et notamment sur la participation des explorateurs et aventuriers canadiens-français dans cette grande épopée. Cela m'a conduit à explorer ensuite bien des régions du monde grâce à cet auteur, le Sud Pacifique, Hawaï, les Caraïbes, le Mexique ou le Texas, l'Afrique du Sud (*The Covenant*) et surtout Pologne, un pays que j'avais eu la chance de visiter lorsque j'étais encore étudiant. De passage à Cracovie, en 1970, une Polonaise m'avait d'ailleurs parlé du jeune évêque dynamique de la ville qui allait plus tard devenir Jean-Paul II. Si les voyages forment la jeunesse, que dire des romans historiques très fouillés comme ceux de Michener?

Dans la même foulée, je me suis ensuite intéressé aux grands succès de Ken Follet qui m'ont permis de découvrir le Moyen Âge avec *Les Piliers de la Terre* ou *Un monde sans fin*, vendus à plus de vingt millions d'exemplaires, tout autant que sa trilogie sur le vingtième siècle qui commence avec *La Chute des géants*. Du côté de la France, il y a des suites romanesques de Max Gallo qui m'ont bien plu, comme *La machinerie humaine*, *Bleu blanc rouge* ou celle intitulée *La croix de l'Occident*, qui fait revivre les déchirements de la guerre des religions du XVI^e siècle. Il y a eu aussi *Les Patriotes* qui nous replonge plutôt dans les milieux de la résistance française durant la 2^{ième} guerre mondiale, sans oublier

Les Romains, une suite qui nous ramène à l'époque de l'empire.

En parallèle, je me suis aussi intéressé à des auteurs québécois comme Michel David, décédé en 2010, qui m'a permis de revivre différemment l'évolu-



tion de Montréal où j'ai passé la première partie de ma vie. Marie Laberge m'a fait de son côté découvrir, à partir des années 2000, ce qui se passait autrefois à Québec et dans l'Île d'Orléans avec sa trilogie *Le goût du bonheur : Gabrielle, Adélaïde et Florent*. Elle a d'ailleurs connu un grand succès avec cette œuvre.

Quant à Daniel Lessard, l'ancien correspondant parlementaire de Radio-Canada, il a publié depuis sa retraite plusieurs romans qui révèlent ses talents de conteurs, son imagination de même que sa connaissance des mœurs québécoises de la première moitié du dernier siècle. La Beauce y est particulièrement en vedette. Il y en a un autre de fort calibre, Jean-Pierre Charland, qui m'a aussi fait revivre Québec à la même époque et les différents drames qui l'ont marqué, notamment la grippe espagnole. Charland a écrit plusieurs romans historiques, au moins trente-cinq; aucun ne m'a déçu. Il en a d'ailleurs vendu plus de 900 000 exemplaires. Avec sa trilogie 1967 et son duo *Génération 1970*, il m'a aussi permis de revivre ma jeunesse et de me rappeler les agissements de quelques *baby-boomers* de mes connaissances dans le contexte de l'évolution des mœurs.

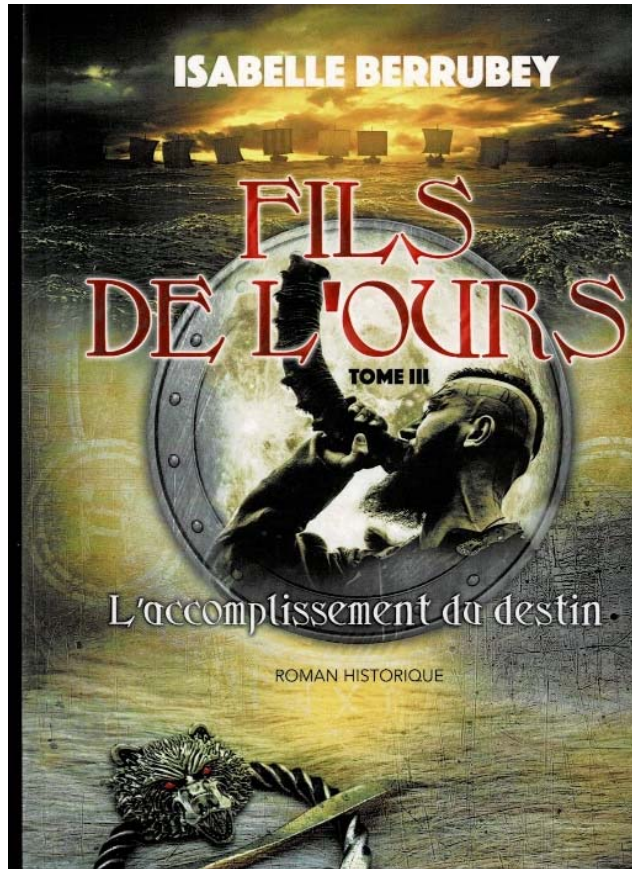
Comme mon patronyme est par ailleurs beaucoup identifié à l'Est du Québec, j'ai aussi pris beaucoup de plai-



sir à lire la série en quatre tomes de Louise Tremblay D'Essiambre intitulé *Les héritiers du fleuve*, laquelle porte sur une période qui s'étend de 1887 à 1939. Je ne peux enfin passer sous silence le prolifique Michel Langlois, par ailleurs un fondateur de notre fédération, dont il a été question le mois dernier dans notre rapport annuel. Qu'il soit question des Bois-Francs, de Drummondville ou de la Vallée du Richelieu, cela permet toujours un petit voyage à la fois instructif et distrayant.

À l'occasion de mes soixante ans, j'ai par ailleurs reçu en cadeau un roman d'Isabelle Berrubey intitulé *Les Seigneurs de Mornepierre* publié en 2010. Elle a choisi comme nom d'auteur une forme ancienne de notre patronyme. Je me suis demandé au premier abord s'il n'était pas présomptueux pour une Québécoise de s'attaquer à l'histoire du Moyen Âge avec un livre de 851 pages. À la lecture, j'ai découvert une auteure extrêmement rigoureuse qui pouvait, tout en me faisant découvrir des aspects et un vocabulaire d'une autre époque, m'entraîner dans une aventure captivante. Bien que le monde des lecteurs soit plutôt limité au Québec, Isabelle a récidivé à plusieurs reprises depuis et notamment avec sa trilogie *Fils de l'ours* qui nous ramène à l'époque des confrontations entre les Francs et les Vikings. Elle mériterait selon moi d'être connue au-delà de nos frontières!

Je ne rends pas nécessairement justice dans le présent texte à tous les auteurs qui se sont affirmés dans l'univers du roman historique. Je parle surtout de ma propre



démarche en tant que lecteur et de mon intérêt pour ce genre littéraire. À mon avis, un traité d'histoire peut apparaître particulièrement fade lorsqu'il porte sur un pays ou sur une période à laquelle nous ne nous identifions pas. Comme il y a souvent des personnages et des événements sur lesquels la documentation est rare, notamment pour les temps anciens, un roman historique nous permet de nous faire une idée, tout en demeurant captivant par une grande part de fiction.

D'un pays à un autre, d'une époque à une autre, les humains peuvent vivre des expériences émouvantes. Certains

romanciers ont le talent nécessaire pour nous faire ressentir ces moments-là comme si nous les avions vécus nous-mêmes. Je retiens cependant un commentaire apporté par J-P. Charland dans un récent roman, le Tome 2 de *La pension Caron*, dont l'action se déroule dans les années 1930, ce qui n'est pas si lointain. Il nous dit en bref que le passé est un pays étranger où les choses se font différemment. Notre monde a tellement changé en quelques décennies, notamment au Québec, qu'il est difficile de prédire où l'on s'en va. Personne ne peut nier que l'on peut faire pas mal de chemin au cours d'une vie et bien plus encore sur plusieurs générations; il faut cependant prendre le temps d'y penser pour le réaliser pleinement. La lecture des romans historiques peut grandement y contribuer.

Michel Bérubé



Surplus et déficits

Par Michel Bérubé

Nous republions ici un extrait d'un article publié en 2018 sur un sujet qui soulève régulièrement des questions.

Une association de familles doit-elle accumuler des surplus sans fin ou se permettre de réaliser des déficits? La question se pose plus que jamais alors que certaines associations de familles ont un compte en banque très bien garni, parfois trop bien garni, ce qui ne correspond pas nécessairement à l'objectif que doit poursuivre un organisme à but non lucratif.

Quand vient le temps de dissoudre une association qui n'arrive pas, à titre d'exemple, à renouveler son conseil d'administration, cela peut poser un problème épineux. Rappelons que le Code civil du Québec prévoit à son article 361 comment se fait alors le partage des actifs, une fois les dettes payées. Le 3^e alinéa se lit:

« Si l'actif comprend des biens provenant des contributions de tiers, le liquidateur doit remettre ces biens à une autre personne morale ou à une fiducie partageant des objectifs semblables à la personne morale liquidée; à défaut de pouvoir être ainsi employés, ces biens sont dévolus à l'État ou, s'ils sont de peu d'importance, partagée également entre les membres ».

Naturellement, il n'est pas question de mettre ici sur le même pied une jeune association qui éprouve le besoin de se donner un peu de sécurité ou celui de préparer un document ou une activité d'importance, par exemple un premier grand rassemblement. Nous pensons aux associations bien établies qui ont déjà produit des documents majeurs, comme un dictionnaire généalogique familial, et qui réalisent des activités depuis des années.

Il y a toujours un risque de dérapage lorsque les dirigeants d'une organisation se préoccupent tellement de leurs avoirs et placements qu'ils n'osent plus dépenser. J'ai suivi il y a quelques années l'évolution des organismes collecteurs qui avaient été mis sur pied en France pour accélérer le développement des compétences de la main-d'œuvre. Devenus riches, la plupart de ces organismes se sont mis à un moment donné à se préoccuper bien davantage des rendements de leur capital que de la formation des gens en emploi, pourtant la raison de leur existence. Il y a là pour nous un piège dangereux à éviter, celui d'être un peu trop obsédé par le compte en banque de l'association.

Une association doit bien sûr se garder de quoi couvrir les obligations qui sont les siennes vis-à-vis de ses membres à vie ou inscrits pour plusieurs années. Une fois ces obligations amorties au plan comptable (14 ans pour un membre à vie dans certaines associations), il pourrait y avoir encore des sommes à verser à ces membres, surtout ceux dont l'adhésion pluriannuelle est récente. Ceci dit, aucune association n'est éternelle et il est difficile de prédire, même quand tout va très bien, s'il y aura des personnes prêtes à prendre la relève dans trois, cinq ou dix ans.

Michel Bérubé, président de la FAFQ

P.-S. Des associations qui ont fermé leurs livres ces dernières années ont préféré remettre tout simplement le résidu de leurs avoirs à la Fédération en s'assurant ainsi que cet argent puisse continuer de servir au bénéfice du « mouvement » que représentent les associations de familles.



Par :

Céline Fournier 1078

L'ÉCRIVAIN ALAIN-FOURNIER ET SON LIVRE LE GRAND MEAULNES

Henri-Alban Fournier, écrivain connu sous le nom d'Alain-Fournier, a écrit divers textes, poèmes et romans. De plus, sa correspondance avec sa famille et ses amis a fait l'objet de plusieurs livres. Ses œuvres et sa vie ont été analysées et commentées par plusieurs personnes, dont sa sœur Isabelle et son mari Jacques Rivière.

Alain-Fournier demeure pour beaucoup l'auteur d'un livre : **Le Grand Meaulnes**. Publiée en octobre 1913, cette œuvre française est la plus traduite après *Le Petit Prince* et est classée en 9^e place au sein des 100 livres du XX^e siècle.



H. Alain-Fournier

une jeune femme qui au fil des mois deviendra sa fiancée et sa maîtresse sans comprendre qu'elle est Valentine Blondeau.

Grâce à François, Augustin retrouvera Yvonne et l'épousera. Cependant, ils avaient promis à Frantz de retrouver Valentine, qui est toujours amoureuse de Frantz et de les réunir. Après près de deux ans de pérégrinations, Augustin réussit l'union du couple. On dit de cette histoire qu'elle a un côté magique et merveilleux. Je le crois.

Alain-Fournier a des perles dans son écriture, en voici quelques-unes :

Le Grand Meaulnes est en partie biographique et raconte l'amitié et l'amour. Voici un court résumé du roman :

François et ses parents vivent à l'école de Sainte-Agathe, ils sont professeurs. Augustin Meaulnes devient pensionnaire chez eux. Lors d'une fugue d'Augustin, il se retrouve aux fiançailles de Frantz de Galais et Valentine Blondeau, la fête costumée dure trois jours.

Malheureusement la fiancée ne se présente pas, Frantz est au comble du désespoir, au moment où il s'apprête à s'enfuir, Frantz rencontre Augustin. Leur rencontre sera déterminante pour leur avenir. Frantz, à partir de ce moment, voyagera sous l'apparence d'un bohémien avec Ganache, un vrai bohémien et son ami. Augustin rentrera chez lui. Augustin désire revenir au manoir, car il a rencontré Yvonne de Galais et il en est tombé irrémédiablement amoureux, mais impossible, il ne connaît pas le chemin. Par un concours de circonstances, il apprend qu'elle vit à Paris et il part. Au cours de sa quête infructueuse, il rencontre

... s'écoulèrent les jours les plus tourmentés et les plus chers de ma vie, demeure d'où partirent et où revinrent se briser, comme des vagues sur un rocher désert, nos aventures.

... qui nous paraissait être le mystérieux passage et l'antichambre du Pays dont nous avons perdu le chemin.

... De temps à autre une goutte d'eau, diagonalement, comme sur la portière d'un train, rayait la vitre.

Parlons maintenant de l'homme. Henri-Alban est né le 3 octobre 1886, à La Chapelle-D'Anguillon (dans le Cher, France). Il est fils d'un instituteur, Augustin Fournier qui enseigne à Marçais durant les cinq premières années d'Henri. Marie-Albanie Barthe, sa mère, est aussi institutrice. Les sept années suivantes, il vivra à Épineuil-le-Fleuriel, son professeur sera son père.

Sa grand-mère maternelle s'appelle Flavie Catherine Blondeau, nom de famille de la fiancée



de Frantz de Galais. Sa sœur Isabelle (1889-1971) sera sa compagne de jeux et après sa mort, gardienne de sa mémoire et de ses œuvres.

En 1898, Henri a douze ans et entre au lycée Voltaire à Paris. Il y récoltera plusieurs prix d'écriture et autres. Il rêve d'être marin, les voyages et l'aventure l'attirent. Il prépare le concours d'entrée à l'École navale de Brest, mais il y renonce après quinze mois, trouvant cela trop rude. Henri étudie au lycée de Bourges et y obtient son baccalauréat en 1903. Ensuite, au lycée Lakanal, à Sceaux, il rencontre celui qui deviendra son ami, Jacques Rivière. Celui-ci est très important dans la vie d'Henri, car ils s'échangeront une correspondance quasi quotidienne et Jacques épousera Isabelle, la sœur d'Henri en 1909.

Le 1^{er} juin 1905, Henri a dix-huit ans et au sortir d'une exposition de peinture au Grand Palais à Paris, il rencontre Yvonne de Quiévrecourt. C'est l'amour de sa vie, mais déjà fiancée, Yvonne se mariera l'année suivante avec un autre homme.



Henri-Alban Fournier
1898, 12 ans



Henri-Alban, service militaire
1907-1909

Henri effectue son service militaire d'octobre 1907 à septembre 1909 dans diverses casernes. Son service complété avec le titre de sous-lieutenant de réserve en 1909, il commence un travail de chroniqueur littéraire à Paris-Journal. Il publie quelques poèmes, essais et contes avec un certain succès. Il a l'occasion de rencontrer d'illustres écrivains de son temps, André Gide, Paul Claudel et autres. Et il écrit *Le Grand Meaulnes*.

Il a une liaison avec Pauline Benda, célèbre au théâtre sous le nom de Madame Simone. Pauline est cependant mariée avec Claude Casimir-Perier, dont il est le secrétaire. Il revoit au début d'août 1913, Yvonne de Quiévrecourt, chastes retrouvailles, mais Henri en est bouleversé.

En 1914, il débute l'écriture de *Colombe Blanchet*, mais la guerre qui éclate l'envoie au front. Avec sa compagnie, il participe à plusieurs véritables combats autour de Verdun. À la lisière du bois de Saint-Rémi, sa compagnie est prise à revers, les Allemands déciment le groupe. On apprendra deux ans plus tard que trois officiers incluant Henri et dix-huit soldats furent tués ou grièvement blessés ce jour-là. La guerre étant ce qu'elle est, les circonstances de l'opération demeurent floues. La version des Allemands et celle des Français divergent sur qui a fait quoi. Le stress et la fatigue des soldats pourraient avoir causé une méprise mortelle pour leur compagnie.

Henri est porté disparu le 22 septembre 1914. Il n'a été officiellement considéré disparu que le 13 janvier 1916 lorsque la Croix-Rouge allemande avise ses parents qu'Henri n'est pas prisonnier et ni dans un hôpital. Selon la fiche militaire de décès, le sous-lieutenant Henri-Alban Fournier est décédé au combat le 26 septembre 1914, il avait 28 ans. Son corps est initialement enterré dans une fosse commune avec ses compagnons d'armes par les Allemands près du champ de bataille à Saint-Rémy-la-Calonne.

Jacques Rivière est aussi à la guerre, il est porté disparu le 24 août 1914, il a été fait prisonnier et reviendra sain et sauf auprès d'Isabelle Fournier et de leur fille Jacqueline. En 1919, Jacques visite le champ de bataille dans l'espoir de retrouver des survivants afin d'obtenir des témoignages.

Des fouilles archéologiques ont été effectuées et le corps d'Henri a été retrouvé en 1991. Il repose désormais dans la nécropole nationale de Saint-Rémy-la-Calonne depuis 1992 avec vingt de ses compagnons. Son nom est inscrit sur les murs du Panthéon à Paris parmi les écrivains morts au champ d'honneur pendant la Première Guerre mondiale. Il n'a eu aucun descendant.



Nécropole nationale de Saint-Rémy-la-Calonne

Les lettres échangées avec Jacques Rivière et Isabelle ainsi qu'avec sa famille et ses maîtresses deviendront des livres très appréciés. J'ai lu une partie de cette correspondance, ses écrits sont aussi intéressants dans le quotidien de sa vie que dans *Le Grand Meaulnes*. En voici quelques extraits pour le plaisir :

Brest, 17 décembre 1901, lettre à ses parents (il a 13 ans). *Je vois déjà maman s'écrier : « Avec ces maudites bicyclettes, il va encore se fatiguer, et nous revenir à Pâques maigre et malade! »*

Bordeaux, mardi 6 août 1907, lettre à ses parents (il a 19 ans). *Nous faisons surtout de la bicyclette. Hier, 40 kilomètres. Beaucoup de gymnastique, ce matin, à force de tractions, j'ai les muscles mâchés. Nous irons à la mer dans le courant de la semaine : nous en sommes loin, mais nous sentons d'ici sa présence.*



Carte postale, adressée à sa sœur Isabelle, 11 septembre 1914 (il a été porté disparu peu de temps après, c'est la dernière carte postale).

Je reçois bien tes lettres, ma chère petite Isabelle. Certaines me sont même parvenues au milieu du combat. Je suis en excellente santé. J'espère me rapprocher de Jacques (Rivière) avant peu. Je suis maintenant attaché à l'état-major à cheval. J'ai grande confiance dans l'issue de la guerre. Priez Dieu pour nous tous. Et ayez confiance aussi. Longuement et tendrement, je te serre avec ta Jacqueline (fille d'Isabelle) dans mes bras. Ton frère, Henri



Maison-école du Grand Meaulnes

Jacques Rivière et Isabelle ont œuvré toute leur vie afin que tous les écrits d'Henri soient conservés et publiés. Pièces de théâtre, films et bandes dessinées reprennent en partie ou en totalité *le Grand Meaulnes*. Beaucoup de livres, essais, émissions de télévision ou radio, des pièces musicales et articles ont aussi été écrits sur Alain-Fournier et ses œuvres. Un timbre, des écoles, des rues, des bibliothèques et autres édifices portent aussi son nom. Un musée appelé *Maison-école du Grand Meaulnes* existe à Épineuil-le-Fleuriel dans le département du Cher depuis 1994.

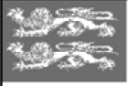
Pour moi, mon article s'arrête ici, lisez *le Grand Meaulnes*, il en vaut la peine.

Références :

- Site Wikipédia : Le Grand Meaulnes.
- Le Grand Meaulnes, livre de poche classique, Fayard, 1971.
- Le Grand Meaulnes, livre audio lu par William Mesguich, 2009.
- 2006, Le Grand Meaulnes par Bernard Capo, Bande dessinée, 2011.
- Colombe Blanchet : Esquisses d'un second roman inédit, Alain-Fournier, Introduction d'Alain Rivière, le Cherche midi, 2003.
- Lettres à sa famille, Alain-Fournier, Fayard 1986 (549 pages, correspondances).
- Correspondance, 1904-1914, avril 1904-avril 1907, Alain Rivière et Pierre de Gaulmyn, Gallimard, livre I, 1991.
- Correspondance, 1904-1914, juin 1907-juillet 1914, Alain Rivière et Pierre de Gaulmyn, Gallimard, livre II, 1991.



Textes de la voûte...virtuelle



LES CONTES DE CHARLES PERRAULT

Par: Claude 575



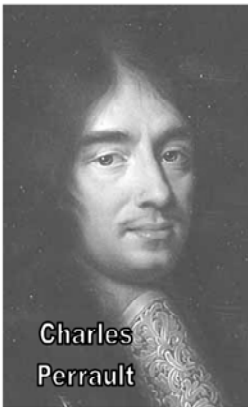
« Il était une fois un gentilhomme qui épousa en secondes noces une femme, la plus hautaine et la plus fière qu'on eût jamais vue. Elle avait deux filles de son humeur, et qui lui ressemblaient en toutes choses. Le mari avait de son côté une jeune fille, mais d'une douceur et d'une bonté sans exemple; elle tenait cela de sa mère, qui était la meilleure femme du monde ».

La plupart de nos lecteurs ont déjà reconnu le début de Cendrillon, le célèbre conte de Charles Perrault. Mon père me lisait ces contes ou les fables de Lafontaine en empruntant le ton de voix de circonstance; un méchant loup, une grand-mère, une horrible mégère, etc... J'écoutais ces récits alors que dans ma tête, je fabriquais des images pour illustrer ces scènes dramatiques. Parfois ces contes et fables faisaient l'objet d'un travail scolaire. Je me souviens des paroles de la fable : « *Les animaux malades de la Peste* » : « *Un mal qui répand la terreur* »

Nous devions l'apprendre par cœur et la réciter devant la classe. Bref, les œuvres de Charles

Perrault et de Jean LaFontaine nous livraient des messages, une morale comme on disait à l'époque. **Marie-Odile Mergnac** nous communique la pensée de Charles Perrault.

L'auteur des fameux contes naît le 12 janvier 1628, la même année que Pierre Delavoye. Potache indiscipliné mais brillant, il est l'auteur de très nombreux ouvrages et pamphlets liés à la querelle des anciens et des modernes.



Charles Perrault

Étudiant en liberté...

Fils d'un avocat au parlement, Charles Perrault quitte sur un coup de tête le collège de Beauvais où il étudiait, parce que son professeur de philosophie avait contrarié l'une de ses argumentations ! Il jure de ne plus y retourner et d'étudier librement, par lui-même. Ce qu'il fait. Et Perrault affirme que: « *si je sais quelque chose, je le dois particulièrement à ces trois ou quatre années d'études* ».

Mais cette liberté lui ôte le respect dû alors aux auteurs classiques, Perrault s'amusant par exemple à traduire le 6e livre de « *L'Enéide* » en vers burlesques.

Protégé de Colbert

Il est reçu en 1651 au barreau de Paris, s'y ennuie et devient commis du receveur général des finances de Paris, un poste qui lui laisse du temps pour écrire.

Ses premiers poèmes plaisent tant au surintendant Fouquet et à la cour qu'ils lui valent la place de membre de la petite Académie créée par Colbert et de commis de la surintendance des bâtiments à Versailles. Son « *Parallèle des anciens et des modernes* » paru en 1688, assure « *qu'il n'y a pas de raison pour que la nature ne crée pas aujourd'hui d'aussi grands hommes qu'autrefois* » et lui vaut à la fois notoriété et querelles, avec Boileau notamment. Il publie ensuite des comédies, des mémoires, des biographies, des éloges...

Mais, finalement, l'ouvrage qui va le rendre célèbre dans le monde entier est son recueil des « *Contes de ma mère l'Oye* », publié en 1697 sous le nom de son plus jeune fils. Il y reprend des récits populaires de veillées (la mère L'Oye évoque la nourrice qui raconte des histoires aux petits), mais leur donne rang dans la littérature et leur ajoute une morale explicite. L'ouvrage rassemble les huit contes suivants:



Copie manuscrite des contes en prose de Charles Perrault, 1695. (19 x 13 cm) New York, The Pierpont Morgan Library (MA 1505) Photo J. Zehavi. S. Lee

La Belle au bois dormant



Dans le conte de Perrault, la Belle se réveille toute seule au bout des cent ans, comme l'avait prévu la

malédiction (*Walt Disney invente le baiser du prince ranimant la Belle*) et le conte ne s'arrête pas du tout au réveil de la princesse comme on le croit souvent aujourd'hui. Il se poursuit par son mariage avec le prince qui, lorsqu'il doit partir à la guerre, amène la princesse et leurs deux enfants (*la petite Aurore et le petit Jour*) au château de sa mère.

La suite de l'histoire est à faire

frémir les petits, car la belle-mère décide de dévorer la princesse et ses deux petits-enfants. Le maître d'hôtel les remplace par une biche et deux agneaux pour les sauver, mais elle découvre la ruse. Le fils revient juste à temps pour la jeter dans la fosse remplie de vipères où elle avait prévu de les faire périr.

Le conte est pour Perrault l'évocation de la vie d'une femme : l'enfance, l'adolescence et le repli sur soi évoqué par le sommeil, le réveil par l'amour, la fécondité et la maternité, la vieillesse évoquée par la fée Carabosse.

Le Petit Chaperon rouge

Ce récit populaire fort ancien aborde symboliquement des thèmes liés à la sexualité, à la violence, au cannibalisme. Mais Charles Perrault insiste sur la notion de désobéissance, car sa version se termine mal : le Petit

Chaperon rouge et la grand-mère finissent toutes deux mangées par le loup, la désobéissance ne conduisant qu'au malheur...

Les formes ultérieures du conte se terminent mieux, les bûcherons réussissant à tuer le loup avant ou après son forfait et parvenant, s'ils sont arrivés un peu tard, à ressortir les deux victimes du ventre de la bête.

La Barbe bleue

Si le conte de la Barbe Bleue aborde lui aussi la sexualité, il reste pour Perrault dans la continuité du Petit Chaperon rouge, car il doit enseigner le devoir d'obéissance. En effet, tout se passe bien entre la jeune mariée et son effrayant époux tant qu'elle respecte ses ordres. Et l'histoire laisse supposer que c'est également la désobéissance qui aurait conduit les épouses précédentes à la mort.

Maître Chat ou Le Chat botté

Voici une histoire plus ambiguë, qui peut donner l'impression au lecteur que la ruse est plus efficace que le travail ou le talent pour parvenir à ses fins. Mais on peut la lire comme un parcours initiatique, le chat hérité du père symbolisant pour le jeune meunier sans fortune la force lui permettant de surmonter progressivement toutes les épreuves.





Les Fées

Un conte moins connu, qui montre que la gentillesse est récompensée et qu'il faut rester courtois avec tous, même les plus misérables...

Tout commence avec l'histoire d'une mère qui gâte outrageusement sa fille aînée préférée et maltraite la cadette. Déguisée en mendicante, une fée vient demander à boire à la cadette, qui lui en offre très aimablement.

En remerciement, elle reçoit le don de voir sortir de sa bouche, à chaque parole, des roses, des perles ou des diamants. Dès qu'elle constate le prodige, la mère envoie aussitôt sa fille aînée à la fontaine. Celle-ci s'y rend en grommelant et refuse méchamment de donner à boire à une princesse (la fée dans un nouveau déguisement). Résultat : elle crache ensuite des serpents et des crapauds à chaque fois qu'elle ouvre la bouche...

Cendrillon

Encore un récit où un enfant se trouve rejeté par sa famille et mis à l'écart du reste de la fratrie. Suivant un schéma classique, l'enfant (*ici : Cendrillon*) triomphe de ceux qui le méprisaient après de nombreuses épreuves et le respect de consignes précises (*ici : ne pas dépasser minuit, ce qui rappelle les interdictions familiales de sortir le soir trop tard...*).

Riquet à la houppe

Joli conte que celui-ci, que l'on pourrait décrire comme celui de la métamorphose amoureuse et qui montre symboliquement que l'amour donne à la fois de la beauté et de l'esprit.

Le Petit Poucet



Image tirée du livre de Gustave Doré

Tout tourne autour du désir de manger et de la peur d'être mangé... La faim symbolise une pulsion primaire, animale, dont le Petit Poucet réussit à se dégager et qui lui permet, grâce à l'intelligence, de vaincre l'adversité et de triompher. Qui sont les perdants ? Ceux qui mangent et qui dorment, sans rien faire d'autre...

Conclusion

Autant de contes, autant de symboliques universelles, d'autant plus riches et fortes qu'elles ont de multiples niveaux de lecture, à tous les âges. Les innombrables variantes nées de ces récits en sont la preuve. Charles Perrault n'est pas près de disparaître de nos mémoires !

Raconter, c'est vivre une histoire et la faire vivre. L'art de raconter est à la portée de tous pour autant que la personne qui raconte s'exécute avec passion, qu'elle mette de côté sa timidité et sa peur du ridicule, qu'elle développe certaines qualités essentielles telles que l'enthousiasme, la confiance, la sensibilité, l'écoute, la capacité d'utiliser les ressources de sa voix et de son corps, l'audace et l'auto-critique. Au fond, les attitudes et les qualités requises dans l'art de raconter sont les mêmes qui servent à accompagner les tout-petits dans leur vie de tous les jours. Elles se développent avec la pratique et l'expérience. C'est ainsi que l'art de raconter se bâtit d'histoire en histoire, en explorant les différentes questions et réactions verbales et non-verbales que peuvent susciter un texte et ses illustrations. Alors continuons de raconter les histoires de Lavoie.



Le genre grammatical

Pourquoi, dès que c'est **UNE** galère, c'est tout de suite au **FÉMININ** ? **LA** pluie, **LA** neige, **LA** grêle, **LA** tempête, tout ça, c'est pour vous les **FEMMES** !

Nous c'est **LE** soleil, **LE** beau temps, **LE** printemps, **LE** paradis ! Vous n'avez vraiment pas« de chance ! **LA** vaisselle, **LA** cuisine, **LA** bouffe, **LA** poussière, **LA** saleté, **LA** balayeuse.

Nous c'est **LE** café dans **LE** fauteuil avec **LE** journal en écoutant **LE** hockey et ça pourrait être **LE** bonheur si vous ne veniez pas semer **LA** discorde et **LA** chicane.

Pour retrouver **LE** calme, je crois que nous devrions laisser **LE** genre décider. Vous pouvez regarder **LA** télé, mais nous choisissons **LE** poste. Même si **LA** télécommande vous appartient, nous avons **LE** contrôle.

Mais ne voyez aucun sexisme là-dedans, oh non ! D'ailleurs, entre parenthèses, je vous signale que **LE** mot sexe n'a pas de **FÉMININ**. On ne dit pas **LA** sexe mais bien **LE** sexe d'une **FEMME**.

Par définition, **LE** plaisir est donc pour les **HOMMES**. Car si les préliminaires sont rapides, c'est qu'ils ne sont qu'**UN** préliminaire. Plus que ça, c'est **UNE** perte de temps. Après avoir obtenu **UN** orgasme, les **HOMMES** se retournent pour trouver le sommeil pendant que les **FEMMES** vivent une frustration.

D'ailleurs dès que c'est sérieux, comme par hasard, c'est tout de suite au **MASCULIN**. On dit **UNE** rivière, **UNE** marre d'eau, mais on dit **UN** fleuve, **UN** océan. On dit **UNE** trottinette, mais **UN** avion à réaction ! Et quand il y a un problème dans **UN** avion, c'est tout de suite **UNE** catastrophe. C'est toujours la faute d'**UNE** connerie.

Et alors là, attention mesdames, dès que **LA** connerie est faite par **UN** homme ça ne s'appelle plus **UNE** connerie, ça s'appelle **UN** impondérable.

Enfin, moi, si j'étais vous les **FEMMES**, je ferais **UNE** pétition. Et il faut faire très vite parce que votre situation s'aggrave de jour en jour. Y'a pas si longtemps, vous aviez **LA** bonne vieille logique **FÉMININE**. Ça ne nous a pas plu, nous les **HOMMES** et nous avons inventé **LE** logiciel.

Mais vous avez quand même quelquefois des petits avantages : nous avons **LE** mariage, **LE** divorce; vous avez **la** pension, **LA** maison. Vous avez **LA** carte de crédit, nous avons **LE** découvert.

Mais en général, **LE** type qui a inventé **LA** langue française ne vous aimait pas beaucoup...

Guy

Tiré de : Guy Malenfant, La Malenfandière, vol 15, n° 3, septembre 2008



Un grand ménage

Suite du numéro de mars 2023. Le grand ménage, numéro 47 de *Nos Racines* paru en 1979.

Aucune école ne pourra être établie en vertu de la nouvelle loi sans l'assentiment de la majorité des habitants « offrant de l'ériger à leurs propres frais ». À l'occasion, lesdites écoles serviront aussi « à la tenue des cours de circuit qui ont lieu chaque année dans les différents districts de cette province ou autres cours qui pourraient s'y tenir et aussi à la venue des polls qui auraient lieu sur les élections des représentants pour servir le Parlement provincial, lorsque telle élection se fera dans aucune paroisse (...) où telle maison d'école sera érigée ».

La nomination des maîtres et la fixation de leur salaire relèvent également de l'autorité du gouverneur.

Le clergé sera lent à réagir à cette tentative d'accaparement du secteur de l'instruction par le gouvernement. D'autre part, les Canadiens montreront peu d'enthousiasme à défrayer le coût de construction des écoles. Ce qui explique le peu de succès de l'Institution royale de 1801. « Par méfiance et par souci des intérêts établis, affirme l'historien Fernand Ouellet, on a fait mauvaise presse à cette loi. On a même parlé d'entreprise quelque peu diabolique. Il est incontestable que certains promoteurs de ce système ne portaient pas une affection bien forte aux Canadiens-français; mais il est non moins évident que les adversaires de la loi y ont vue des objectifs qu'elle n'avait pas en réalité. »

Les palais de Justice

Le 3 juin 1799, le gouverneur général Robert Prescott accorde la sanction royale à l'« Acte pour ériger des salles d'audience avec des offices convenables dans les districts de Québec et de Montréal et pour défrayer les dépenses d'icelles ». Des commissaires sont alors nommés pour choisir les emplacements, faire dresser les plans et organiser les travaux de construction. À Québec, on choisit sur le côté nord de la rue Saint-Louis « une partie du terrain où étaient situés l'ancien monastère, l'église et le jardin des Récollets, détruits par un

incendie en 1796 ». À Montréal, les commissaires désignent une partie du terrain détenu par les père Jésuites rue Notre-Dame, et obtiennent gratuitement l'emplacement où s'élèvera le palais de Justice.

Au début de 1801, on réalise que les sommes allouées pour les deux constructions sont nettement insuffisantes. Le lieutenant-gouverneur demande donc aux députés d'étudier la possibilité d'accorder des crédits additionnels. Les représentants du peuple répondent à l'adresse du Milnes en avançant l'argent nécessaire. Le palais de Justice de Québec, construit d'après les plans de l'architecte François Baillargé, sera terminé en 1804. Quant à celui de Montréal, il sera ouvert au public vers la même époque.

« Le Palais de Justice, au nord de la rue Notre-Dame, écrit Joseph Bouchette en 1815, est un bâtiment simple et beau, construit depuis peu, de 144 pieds de façade et où se tiennent les cours de judicature civile et criminelle. L'intérieur est distribué en salles pour les séances des principales cours, outre des appartements pour les affaires de police et les cours d'un ressort inférieur. Ce bâtiment renferme aussi une vaste salle, qui forme la bibliothèque publique de la ville, laquelle renferme plusieurs milliers de volumes des meilleurs auteurs dans toutes les branches de la littérature. (...) La beauté de cet édifice est relevée par sa position à quelque distance de la rue, avec un gazon en face, entouré d'une grille de fer; sa proximité du Champ de Mars le rend extrêmement aéré et agréable. »

Encore Montréal

Lors de la session de 1801, la ville de Montréal est à l'honneur à la Chambre d'Assemblée. Deux projets de lois la concernent directement : l'organisation d'un aqueduc et la démolition des vieux murs.

À suivre dans le numéro de juin 2023...



Invitation à la prudence

Par Michel Bérubé

Il y a de nouvelles règles à respecter en ce qui a trait à la collecte ou à la conservation de renseignements qui portent sur des personnes physiques en vertu du chapitre 25 des lois du Québec de 2021. Ces nouvelles dispositions entrent en vigueur le 22 septembre prochain. Les associations auront quelques décisions à prendre dans ce contexte.

Présentement, nous recevons surtout des questions en rapport avec les informations traitant de généalogie et sur l'utilisation que l'on fait de telles informations. Le quatrième alinéa de l'article 1 de la Loi précise à ce sujet que *La présente loi ne s'applique pas à la collecte, la détention, l'utilisation ou la communication de matériel journalistique, historique ou généalogique à une fin d'information légitime du public.*

Certains voudraient déjà savoir si cette exception leur donne entièrement le champ libre en matière de généalogie ou s'il n'y a pas dans ce libellé des limites implicites. Il est difficile de se prononcer à ce moment-ci. En effet, il y a là un texte qui ne sera sûrement pas interprété par les tribunaux, en regard de situations concrètes, avant un certain temps. Dans notre numéro de mars dernier, nous avons signalé que la *Fédération québécoise des sociétés de généalogie* (FQSG) a pour projet d'élaborer un guide sur le sujet à l'intention des sociétés de généalogie. Le guide de la FQSG devrait nous éclairer nous aussi sur les limites nouvelles à respecter. Nous pourrions nous en inspirer et éventuellement l'adapter en fonction de notre réalité.

Cela dit, ce n'est pas le seul aspect des nouvelles dispositions de la Loi qui interpelle nos associations. Il faut se rappeler que la volonté de resserrement de certaines règles par le législateur découle de la fuite de renseigne-

ments personnels qui s'est produite au sein d'institutions financières et de la multiplication des vols d'identité. La préoccupation n'est pas nouvelle. Selon l'article 37 du *Code civil du Québec* (CCQ), il est depuis longtemps établi qu'il est nécessaire d'avoir un intérêt sérieux et légitime pour cueillir des renseignements personnels, tout en se limitant à ceux qui sont pertinents « à l'objet déclaré du dossier ». De plus, de tels renseignements personnels ne peuvent être communiqués à des tiers sans l'autorisation de l'intéressé ou être utilisés à d'autres fins que celles pour laquelle ils ont été recueillies. Ce n'est pas une règle nouvelle, mais nous sommes en quelques sorte invités à la respecter dorénavant avec plus de rigueur.

La loi adoptée en 2021 impose d'autres conditions qui s'appliquent aux associations :

- **Nommer un responsable de la protection des renseignements personnels avant le 22 septembre 2023**, cette personne étant soit celle qui détient la plus haute autorité ou toute autre personne désignée¹;
- **Établir un inventaire des renseignements personnels que l'association détient et faire une évaluation de leur sensibilité** (en somme du risque);
- **Prévoir un plan d'intervention** afin de prévenir, de limiter les conséquences ou de réagir rapidement et de façon adéquate lors d'un incident de confidentialité. À terme, advenant un tel incident, les associations devront tenir un registre de tous les événements fâcheux. La Commission d'accès à l'information (CAI) et les personnes concernées par l'incident devront être avisées.

¹ La Fédération pourrait constituer et tenir à jour un registre des responsables désignés par les associations de familles.



L'article 3.2 de la nouvelle loi s'applique aux associations tout autant qu'à la grande entreprise, de même qu'à la fédération. Nous avons indiqué en caractères gras les mots les plus importants à retenir. Comme le dit lui-même ce texte, ces obligations doivent être lues en fonction de l'importance relative de nos activités et, nous pourrions ajouter, en fonction du risque réel qui en découle :

*Celles-ci doivent notamment **prévoir l'encadrement applicable à la conservation et à la destruction de ces renseignements**, prévoir les rôles et les responsabilités des membres de son personnel tout au long du cycle de vie de ces renseignements et un processus de traitement des plaintes relatives à la protection de ceux-ci. Elles doivent également être proportionnées à la nature et à l'importance des activités de l'entreprise et être approuvées par le responsable de la protection des renseignements personnels.*

*Des informations détaillées au sujet de ces politiques et de ces pratiques, notamment en ce qui concerne le contenu exigé au premier alinéa, sont, **en termes simples et clairs, publiées sur le site Internet** de l'entreprise ou, si elle n'a pas de site, rendues accessibles par tout autre moyen approprié.*

Différentes questions sont enfin soulevées. Peut-on publier des informations sur nos membres dans nos bulletins sans une autorisation de leur part? À noter à titre d'exemple que le risque n'est pas le même lorsqu'on souhaite un bon anniversaire à Germaine B...au lieu d'ajouter sa date de naissance à ce souhait.

Peut-on publier la photographie d'une personne encore vivante sans son autorisation ou la diffuser autrement (Facebook ou site Internet)? Doit-on limiter la liste des membres d'une association de familles à une ou deux personnes seulement, par exemple celles qui occupent les postes de secrétaire ou de trésorier de l'association? Doit-on séparer les personnes encore vivantes de la banque d'informations généalogiques que nous détenons en ne conservant cette information que pour le futur?

Vous avez sans doute vous aussi des préoccupations à l'égard de ces nouvelles règles. N'hésitez pas à nous en faire part par un courriel ou à l'occasion de notre prochaine assemblée générale.



Rassemblement annuel 25^e anniversaire

C'est en 1998 que l'Association des Fournier d'Amérique fut mise en place. C'est donc cette année notre 25^e anniversaire de fondation. Nous avons maintenant 25 ans. Quelle belle jeunesse!

Pour souligner cet événement, nous avons choisi une rencontre festive à Saint-Denis sur Richelieu, **samedi le 23 septembre 2023**. La fête se veut très amicale et se tiendra dans la belle sacristie de l'église paroissiale de Saint-Denis. Elle débutera le matin avec une conférence donnée par M. Stéphane Tremblay, Président de la Société d'histoire de La Prairie, historien et généalogiste ayant comme propos l'histoire de nos valeureux Patriotes. La conférence sera agrémentée d'une promenade sur les différents sites occupés par les Patriotes de Saint-Denis. Un dîner de circonstance sera suivi d'une ambiance festive au son du piano et du violon. Puis, suivront quelques rigodons et danses folkloriques où il sera possible de se délier les coudes et les rotules. À chacun sa compagnie! Enfin nous terminerons la rencontre avec le cocktail de la présidente et la présentation de reconnaissances.



Vous trouverez le formulaire d'inscription sur le site web de l'Association des Fournier d'Amérique à l'adresse suivante www.association-fournier.com

Au plaisir de vous rencontrer en cette année du 25^e anniversaire de l'Association des Fournier d'Amérique.



Rassemblement des Familles Pagé d'Amérique

À la demande générale de nos membres, le rassemblement annuel des Familles Pagé d'Amérique se tiendra les **19 et 20 août 2023**, à Sainte-Marie-de-Beauce, Vallée-Jonction et Frampton, dans la région Chaudière-Appalaches. L'inscription est obligatoire avant le 15 juillet 2023, le formulaire sera expédié sur demande, par la poste ou par courriel.

Samedi 19 août 2023

- Accueil au Domaine Taschereau, à Sainte-Marie-de-Beauce
- Visite de la chapelle Sainte-Anne
- Déplacement vers l'Écho-refuge Desjardins, conférence par monsieur Raymond Beaudet et dîner (boîte à lunch)
- Visite de la Maison Vachon et du Musée de l'Aviation, à Ste-Marie-de-Beauce
- Assemblée générale et souper, à la Salle Olymel, Vallée-Jonction

Dimanche 20 août 2023

- Visite du ZOO Miller, à Frampton (transport par autobus)
- Brunch et tirage de prix de présence, à la Salle Olymel, Vallée-Jonction

Hébergement

Suivant les possibilités dans le choix des hôtels, chaque participant doit s'occuper de sa propre réservation, selon ses goûts et son budget.

Pour renseignements supplémentaires communiquer avec : Claude Pagé, président : 450-796-1642.

Site Internet : <http://www.famillespage.org>

Courriel : contact@famillespage.org

Poste : 1660, rue Principale, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Qc G0X 3J0

Il n'est pas nécessaire d'être membre pour assister à nos activités. Nous sommes confiants de vous retrouver en grand nombre, ce sera l'occasion de renouer et de fraterniser.

Bienvenue à tous les Pagé et leurs familles



Association des Familles Michaud inc.

103, rue Lorient
Neuveville QC G0A 2R0

inscription@famillesmichaud.org
www.famillesmichaud.org
Tél.: 418 876-2184

LE RASSEMBLEMENT ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES MICHAUD (AFMI) SE TIENT À KAMOURASKA LE 28 MAI 2023

Un long quatre ans nous sépare depuis la dernière assemblée en personne en 2019 à Lévis. Nous nous sommes ennuyés de vous, chers membres.

Voici le déroulement de la journée :

- 9h00 Accueil à la salle communautaire de Kamouraska, au 67, avenue Morel, Kamouraska (près de l'église). Possibilité de devenir membre et d'acheter des publications et articles promotionnels des Michaud.
- 9h45 Assemblée générale annuelle. Tous peuvent y assister mais seulement les membres en règle auront le droit de vote.
- 11h00 Conférence *De la culture du blé à l'industrie laitière de la région de Kamouraska*, par Mme Pierrette M'aurais
- 12h00 Dîner sur place. Buffet chaud et froid d'un traiteur local.
- 13h15 Départ en convoi (avec votre automobile ou en covoiturage) pour des points d'arrêt commentés du circuit historique « Michaud » de Fil Rouge (environ 40 km). En cours de route, arrêt et visite de la grande ferme laitière Regika, propriété de Michaud membres de l'AFMI.
- 15h30 Retour à la salle communautaire pour une collation d'avant l'au revoir. Fin de la journée vers 16h30.

Les non-membres apparentés à des Michaud sont aussi les grands bienvenus! Le coût demeure le même, membre ou non.

Inscription au coût individuel de 70 \$ / personne (repas inclus) pour 2 personnes ou de 50 \$ chacun si plus de 3 du même groupe.

On s'inscrit en ligne avant le 7 mai sur www.famillesmichaud.org. On a hâte de vous voir!

RASSEMBLEMENT DES PERRON AU MANITOBA

Bienvenue à St-Joseph, Manitoba
pour ce 32^{ème} rassemblement
Familles Perron d'Amérique
06 au 11 Juin 2023

Coût pour les frais d'autobus :
\$ 170 / pers pour les 5 jours

Programme du 9 au 11 juin
Festival Montcalm St-Joseph
Horaires (à changement...)

Vendredi, le 9 juin

09h00 Départ Hall du Morris Stampede Inn
jusqu'à St-Joseph.

09h30 Musée St-Joseph

- Accueil et visite privée des sites.

- Visite aux ancêtres

- Dîner sur place

13h00 Suite de la visite...

- Inscription et tables de l'AAPPA

- **15h30** AGA 2^{ème} étage de l'Étable

- **17h00** retour au Morris Stampede Inn

Samedi, le 10 juin

08h30 Départ Hall du Morris Stampede Inn
jusqu'à St-Joseph.

- Déjeuner gratuit

- Visite des sites selon horaire du Festival

- Parade, ouverture officielle du Festival

- **13h00 à 21h00** : musique variée sous le Chapiteau.

Souper communautaire gratuit pour les
membres de l'AAPPA (s'inscrire membre et non-
membre) **21h00** Retour Morris Stampede Inn

Dimanche, le 11 juin

Embarquement des participants avec leurs
bagages N.B. horaires à changement

- **07h00** Départ vers l'aéroport
- **09h00** Départ vers St-Joseph
- **09h30** Messe
- **11h30** Brunch (non inclus)
- **13h00** Départ vers l'aéroport

Programme du 7 juin et 8 juin
Visite de Winnipeg / St-Boniface

Coût pour les 2 jours: \$165 / pers. (Min. 15 pers.)

Mercredi, le 7 juin

- **08h30** Rassemblement des participants
au Humphrey Suite and Inn

- **09h00** Embarquement du guide, bureau
Tourisme Riel

- **09h15** Visite de la Cathédrale, ruines et
tombeau de Louis Riel

- **10h15** Visionnement du documentaire
'Au cœur de la francophonie
manitobaine'

- **11h15** Visite guidée du musée de Saint-
Boniface et l'histoire de Louis Riel

- **12h45** Lunch inclus au Fort de Gibraltar

- **14h15** Visite guidée du fort de Gibraltar

- **15h45** Visite guidée de la Maison
Gabrielle-Roy

- **16h45** Retour Soirée libre

Jeudi, le 8 juin

- **08h30** Rassemblement des participants
au Humphrey Suite and Inn

- **09h00** Embarquement du guide

- **09h15** Winnipeg – tour de ville (3 hrs)

- **12h00** Lunch-temps libre à La Fourche.

- Retour du guide à l'hôtel de ville

- **13h00** Temps libre et visite facultative :

- Université de St-Boniface (gratuit)

- Visite guidée Musée des droits de
la personne (frais d'entrée)

Retour à l'Hôtel à la discrétion de chacun.

Vendredi, le 9 juin :

08h00 Embarquement des participants à leur
hôtel respective en direction du "Morris".

Veillez envoyer votre inscription à :

Manon R Perron (**ne pas oublier le R**)

Adresser au : 87, Chemin des Scouts Val-d'Or,
QC J9P 7A7. Rés: 819-824-8160

Cell : 819-856-7869. manomp1@yahoo.ca

Préférable par paiement INTERAC :
perronlinda@hotmail.com

avec votre prénom et numéro de membre

INSCRIPTION

Au plus tard, le **samedi 1^{er} avril 2023**

Inscription # de membre

Nom _____

Nom _____

Nom _____

Nom _____

Winnipeg : \$165 X _____ = _____

Transport : \$170 X _____ = _____

TOTAL : _____

Cellulaire/courriel _____

Participation : Festival Montcalm uniquement

Souper communautaire oui

Nom et # membre _____

AVION

Heure d'arrivée : _____ Date : _____

Heure de départ : _____ Date : _____

Hôtel : _____

J'arriverai en auto OUI NON
J'arriverai en véhicule/ motorisé pour le
camping OUI NON

Célébrez-vous votre 50^e anniversaire de
mariage ou de vie religieuse?

OUI NON